



la Gazette des Verts du 2^e

Démocratie interne

Les médias se sont largement fait l'écho des événements qui ont agité deux grands partis politiques. A l'UMP, l'élection d'un nouveau président, rendue nécessaire après la condamnation du précédent pour les emplois fictifs à la mairie de Paris, s'est révélée n'être qu'un plébiscite ridicule, prétexte à un show médiatique coûteux. Au PS, le référendum sur la constitution européenne, à l'issue d'un débat qui aurait pu être exemplaire, a été faussé par les conflits d'ambition et les menaces d'éclatement du parti. Chez les Verts, la démocratie interne fonctionne depuis 20 ans. Pas toujours parfaitement, mais systématiquement caricaturée par les médias. Les 4 et 5 décembre, les délégués des différentes régions se réunissent à Reims pour élire de nouvelles instances et un secrétaire national pour un mandat de deux ans. Les débats, que l'on souhaite apaisés et constructifs, porteront davantage sur les méthodes et les alliances que sur les objectifs et les valeurs qui nous rassemblent.

Restructuration des Halles

Mangin sinon rien

Aucun des projets présentés par les quatre équipes ne nous satisfait pleinement. Pour autant, déclarer l'appel d'offres infructueux risquerait de reporter à un futur indéterminé la résolution des dysfonctionnements du quartier des Halles. S'il faut confier le projet de réaménagement à une équipe, les Verts du groupe Paris-Centre préconisent SEURA / David Mangin.

Dans quelques jours, la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Paris doit désigner une équipe d'architectes urbanistes pour le réaménagement du quartier des Halles.

Les Verts Paris-Centre considèrent qu'aucun des projets résultant de cette consultation n'est acceptable en l'état. En effet, après le recueil de l'avis des habitants lors de la première phase de concertation, il aurait fallu faire des choix, hiérarchiser les priorités, afin de passer une commande claire aux équipes. Parce que cela n'a pas été fait, il est difficile de retrouver dans les propositions actuelles les objectifs initiaux de réparation urbaine.

Pourtant, face à certaines options urbanistiques très inquiétantes, nous souhaitons que l'élaboration du projet se poursuive avec l'équipe SEURA / David Mangin, malgré de nombreuses imperfections qui rendront nécessaires des réorientations. Cette équipe a développé des propositions compatibles avec les attentes des habitants du quartier et des utilisateurs des différentes fonctions (commerciales, de transports, de détente, etc.). Elle laisse encore place, à condition d'être largement amendée, à l'introduction d'options plus écologiques.

Trois projets inacceptables

Le projet MVRDV / Winy Mass représente une prise de risques techniques inconsidérée

tant pour sa réalisation que pour le fonctionnement. AJN / Jean Nouvel propose un réaménagement très lourd et par conséquent cher, qui soit impose des financement publics très importants, soit fait entrer dans une logique inacceptable de densification urbaine avec de nouveaux programmes de commerces et de bureaux. En outre ce projet partage les surfaces de jardin entre un espace de plain-pied sensiblement plus réduit que le jardin actuel, et des terrasses-jardins inaccessibles à un vaste public.

La radicalité de la transformation imposée au quartier dans le projet OMA / Rem Koolhaas en fait une des options les plus chères, avec une programmation des travaux plus longue et plus perturbante pour les usagers des transports en commun et les riverains. Ce projet a concentré l'attention sur le parti-pris architectural, alors que la procédure actuelle est celle d'un marché de définition qui vise à définir une stratégie urbaine et des options urbanistiques.

Les Verts Paris-Centre ne souhaitent pas entrer dans un débat esthétique à ce stade et demandent que des concours d'architecture soient organisés, après les arbitrages définitifs de programme et d'urbanisme.

L'organisation de l'espace proposée, entre la "faille" et les "jardins circulaires" cloisonne l'espace, génère de nouveaux conflits d'usa-



Décembre 2004 - n°26

Verts du 2^e : verts2@free.fr

Les Verts Paris-Centre <http://www.lesvertsparis.org> - vertspariscentre@hotmail.com



ge, et nuit à la circulation à travers le site, en contradiction avec les demandes exprimées lors de la concertation et confirmées dans le cahier des charges de la consultation : préservation du jardin, décloisonnement et amélioration des circulations.

La hauteur des émergences (les fameux "derricks", jusqu'à 37 m de haut) est contraire aux règles du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, et à l'avis majoritaire des Parisiens. Quel que soit leur nombre (de 6 à 24 !), ces tours contribuent à un mitage du jardin, ce que le cahier des charges avait exclu. En termes environnementaux, c'est le projet qui, avec ses surfaces vitrées très développées, présente le moins bon bilan énergétique parmi les quatre propositions.

Un choix par défaut

L'équipe SEURA / David Mangin est, parmi les quatre propositions, la moins éloignée de la commande publique de "résoudre les dysfonctionnements du site sans tout bouleverser".

Des propositions intéressantes sont formulées sur l'amélioration du jardin, en le rendant plus accessible, en éliminant de nombreuses émergences techniques - sorties de secours, ventilations, trémies de sortie des tunnels - et en conservant la perspective. C'est aussi la seule équipe qui propose des options novatrices de livraisons par une plate-forme de dégroupage et le recours au fret ferroviaire.

Des amendements indispensables

Plusieurs des options proposées sont inacceptables et demanderont à être reconsidérées aux étapes suivantes de l'élaboration du projet.

L'organisation du site devra permettre une meilleure séparation des flux entre les sorties des gares, les commerces et les usagers du jardin. Le programme du concours comprenait un débouché du centre commercial au niveau de la rue et une augmentation de 15000 m². Les Verts Paris Centre réaffirment leur opposition à une augmentation de ces surfaces. Il vaut mieux répartir les activités sur l'ensemble du territoire d'Ile de France. De plus, cela permettra de réduire l'emprise de la toiture envisagée. La salle d'échange du RER doit encore être agrandie, et les accès aux transports en commun améliorés, et en particulier mieux séparés

du centre commercial. Les utilisateurs des transports publics ont le droit de déboucher directement dans d'autres espaces : la rue, le jardin, les lieux culturels.

Les projets des bâtiments en sur-sol et le carreau devront faire l'objet de concours d'architecture ; ils ne doivent pas être considérés comme des éléments intangibles du projet. Le débat sur la toiture du carreau et son débord important sur le jardin ne pourra s'ouvrir que lorsque leur expression architecturale aura été complètement développée. Mais d'ores et déjà, il importe de prendre acte de l'évolution proposée par l'équipe pour intégrer le maintien du jardin Lalanne. Et au-delà, une réduction plus forte de la surface couverte doit rester possible.

Les projets devront intégrer un effort particulier en matière d'économies d'énergie et des éléments de production énergétique autonome, tels que des capteurs solaires, avec l'objectif d'en faire un modèle de bilan énergétique maîtrisé en diminuant les besoins de la climatisation qui pollue le quartier.

Le projet de jardin devra être enrichi et le paysagiste devra présenter un projet abouti. Les modifications de la circulation des véhicules à moteur dans la zone d'étude devront être beaucoup plus ambitieuses, au profit des circulations douces.

Et ensuite ?

Dès le mois de juin les Verts demandaient un approfondissement du débat, une reprise de la concertation et la réintroduction des objectifs des usagers et des riverains. Le choix d'une équipe ne doit pas être le choix définitif d'un programme ou d'une architecture. La concertation et la participation de toutes les populations concernées doivent se poursuivre, sur le programme définitif et sur la qualité architecturale.

Les Verts Paris Centre entendent peser fortement sur la définition du programme définitif, dans le sens des remarques qui précèdent et au profit des équipements publics de proximité qui manquent, notamment dans le domaine de la petite enfance.

Après avoir été le ventre de Paris, puis un banal centre commercial, cet espace doit devenir le coeur vert de la capitale. L'ambition architecturale d'aujourd'hui, c'est l'ambition d'être un modèle de développement durable.

L'Ile-de-France sans OGM

Le 28 octobre, la majorité du Conseil régional a décidé d'appliquer le principe de précaution contre les organismes génétiquement modifiés : pas d'OGM dans les cantines des lycées, appui aux arrêtés municipaux contre les cultures OGM. Le 30 octobre, les Verts manifestaient devant le Monoprix du 2^e en vue d'obtenir le retrait de deux produits contenant des OGM. Il s'agissait aussi de soutenir Gilles Lemaire, secrétaire national des Verts, mis en examen pour les fauchages d'OGM en plein champ. Dans le 2^e, le maire, Jacques Boutault a interdit depuis 3 ans tout OGM dans les restaurants scolaires où les menus sont bio ou AOC à 60%.

110 les Halles : rien à signaler !

Le 14 septembre, l'association SOS Drogues International ouvrait un centre de soins spécialisé en toxicomanie au 110 rue Saint-Denis. Ce projet d'ouverture avait donné lieu à de vives protestations. Aujourd'hui, l'inquiétude et l'hostilité des riverains a baissé. Et pour cause... tout se passe bien ! Le centre a accueilli plus de 1000 personnes en deux mois et 103 d'entre elles sont régulièrement suivies. Les membres du comité de suivi du centre (police, partenaires sociaux, pharmacien, élus, riverains) sont formels : rien à signaler, grâce au professionnalisme de l'équipe du centre. La vigilance reste de mise et la prochaine réunion du comité de suivi aura lieu le 16 fév. 2005.

